

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 04 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 04 juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, Aurore WALEMME, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN BERNARD, Guillaume PIERART, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU, Typhaine MAILLARD

Absents excusés :

Monsieur Franck HUGOT a donné procuration à Madame Sandra BROGNET

Monsieur Valéry ANSELOT a donné procuration à Monsieur Frédéric DARCHU

Monsieur Guillaume PIERART a donné procuration à Monsieur Ludovic COMEAU

Madame Peggy QUINZIN BERNARD

Date de convocation : 28 mai 2024

Date d'affichage : 28 mai 2024

Nombre de Conseillers présents : 11

Qui ont pris part aux délibérations : 14

Secrétaire de séance : Madame Aurore WALEMME

MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame la Maire propose aux membres du conseil municipal de modifier les commissions communales suite à l'arrivée de Madame Typhaine MAILLARD et l'élection en tant qu'adjointe de Madame Aurore WALEMME.

Madame Typhaine MAILLARD intègre les commissions suivantes :

- Finances
- Vie scolaire
- Fêtes et cérémonies
- Communication

Madame la Maire demande à ce que tous les membres du conseil municipal intègrent la commission fêtes et cérémonies. Les nouveaux membres de cette commission sont donc :

- Ludovic COMEAU
- Franck HUGOT
- Thierry LEMOINE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à main levée et à l'unanimité, acceptent ces propositions et autorisent Madame la Maire à modifier le tableau des commissions qui sera joint à cette délibération.

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire